

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 18 FEVRIER 2025

DÉLIBÉRATION N° C_2025_02 AUTORISATION AU PRESIDENT POUR LA CREATION DE COMPTES 458X POUR LES OPERATIONS SOUS MANDAT

DATE DE LA CONVOCATION
11/02/2025

Le 18 février 2025 à 13h30, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Meymac (19), sous la présidence de M. Philippe BRUGERE.

Collège Régional

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total des voix
BARAT Geneviève	X				
CAVITTE Pascal					
DARBON Alain			X		
DELIBIT Sandra					
ELOPHE Valéry					
MAGNE Marie-Ange					
MICHON Marie-Hélène		G. BARAT	X		
PAGES Jean-Louis					
PLAZANET Mélanie					
SERRE Françoise			X		
TOTAL / 10 (45% des voix)	1	1		2	181,5

Collège Départemental

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
19 ARFEUILLERE Christophe		JM TAGUET	X		
CORNELISSEN Jacqueline	X				
LABBAT Jean-François					
PADILLA-RATELADE M.			X		
PETIT Christophe		J CORNELISSEN	X		
TAGUET Jean-Marie	X				
VIDAL Marie-Laure	X				
ZIOLO Eric		ML VIDAL	X		
23 CHEVREUX Laurence					
DEFEMME Catherine					
JOUANNETAUD Marinette			X		
LEGER Jean-Luc			X		
MARTIN Valéry			X		
SIMONET Valérie					
87 LARDY Brigitte			X		
MALET Patrick			X		
TOTAL / 16 (25 % des voix)	3	3		6	100,83

Collège Intercommunal et Communal

Communautés de Communes

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
HCC BRUGERE Philippe	X				
BUJON Marc					
CORNELISSEN Tony	X				
FONFREDE Alain					
MONTIGNY Pascal	X				
VMM BONNET-TENEZE V.	X				
BOUCHOT Estelle	X				
BOURROUX François					
LELIEVRE Carla					
SAVIGNAC Sylvie		V BONNET TENEZE	X		
VEM CHAUMEIL Romain					
COURTEIX Nadine		P BRUGERE	X		
FRAYSSE Marie					
CGS BAUMGARTEN Christophe		R NICOUX	X		
BONIFAS Marina					
LETELLIER Thierry		G SALVIAT	X		

	NICOUX Renée	X				
	SIMONS Benjamin	X				
CSO	ESCOUBEYROU Luc	X				
	GARGUEL Karine					
	GAUTIER Laurent					
	POITOU-LE BIHAN D.					
	RABETEAU Raymond					
MCeA	GUYONNET Gérard		J FORESTIER	X		
	ROULLAND René		X DUTEURTRE	X		
	VERDIER Alexandre					
PV	ANOMAN Mathieu					
	BOSDEVIGIE Jean-Pierre	X				
	COLIN Juliana		JP BOSDEVIGIE	X		
	COUPET Georges					
	DELEFOSSE Laurent	X				
BC	FORESTIER Joël	X				
	TOTAL / 32	11	7		18	54

Communes Corrèze

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
BARBAZANGE Marie		M COURTEIX	X		
BEAUMONT Didier	X				
BEYNEL Liliane		C CHABRERIE	X		
BILLOT Marie-Josée	X				
BOUDIN Olga					
BOISSONNEAU Marie-Lise	X				
BRETELLE Paul					
BROUTIN Frédérique					
CHABRERIE Christian	X				
CHARLE Pierre	X				
CHASSON Thomas			X		
CHAUQUET Guillaume					
CHAUQUET Marie-Hélène	X				
CHEVALIER Pierre	X				
CHEZE Monique			X		
CORNELISSEN Josée	X				
COULON Martial	X				
COURTEIX Michel	X				
DELEIGNIES André	X				
DEVEDEUX Jean-Paul	X				
DOULCET Jacqueline	X				
FOURGNAUD Claudine		M LEOCADIO	X		
GAGE Pascal	X				
GRATADOUR Marcel	X				
HERRAULT Chantal					
HORNEBECK Catherine	X				
HOUGAS Bruno		J DOULCET	X		
HUNDZINGER André	X				
ISLJAM Servetka			X		
JAMILLOUX VERDIER S.		A HUNDZINGER	X		
JOLY Daniel	X				
JOURNOUD Vladimir					
LACHAUD Michel	X				
LAFARGUETTE Lionel	X				
LAUZANNE Claudie	X				
LEFAL Benjamin					
LEFEVRE Corinne	X				
LEOCADIO-BANETTE Martine	X				
LOGE Jean-François	X				
LOUCHART Anaud		A DELEIGNIES	X		
MAGIMEL Alain	X				
MANDON Henri					
MARLEIX Andréa					
MARTINIE Gérard	X				
MAZALEYRAT Emilie					
MIGNAUT Thomas					
MOCAER Laurence		MH CHAUQUET	X		

MORATILLE Gérard		E BOUCHOT	X		
NOUAÏLE Josette		C LEFEBRE	X		
PENEL Eric		MJ BILLOET	X		
PEREON Julien		P GAGE	X		
PORTE Guillaume			X		
POUYAUD Bernard	X				
POUZADOUX Denis					
ROUSSEL Jean-Pierre			X		
ROUX Marie-Hélène		P CHARLE	X		
SAGAN Françoise					
SAUGERAS Michel		C HORNEBECK	X		
SEGUI Aurélien			X		
SENOUSSAOUI Bernard					
URBAIN Jean-Yves					
VEYRET Jérémy					
VIGROUX-SARDENNE J.		D JOLY	X		
VINATIER Catherine		C LAUZANNE	X		
ZANELLI Philippe			X		
TOTAL / 64	27	15		42	

Communes Creuse

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
ALLEGRE-Sylviane			X		
ARNAUD Carole					
ARNAUD Christian		O CAGNON	X		
ASO Eric			X		
BERGERON Guillaume	X				
BOYER Laurence					
BREBION Célia					
BREHIN Geneviève			X		
BROUSSOULOUX Maryse					
CABARET Pauline					
CAGNON Olivier	X				
CHAPAL Arnaud		C DUPRADEAUX	X		
CHERADAME Lou-Andréa					
CLIDIÈRE Eliane	X				
DUMEYNIÉ Jean-Claude			X		
DUPONT Nicolas			X		
DUPRADEAUX Cyrille	X				
DUTEURTRE Xavier	X				
FAURE Jacques		G BERGERON	X		
GERVAIS Nicolas					
GRANIER Michelle	X				
KLEIN Mario	X				
LAPOSTOLLE Gaëlle					
LEFORT Laurent			X		
LE MIGNOT Guy					
LE ROUSSEAU Jean					
LOURADOUR Pierrick			X		
MAGRIT Gilles					
MAJIRUS Jean-Nicolas			X		
MOREAU Jean-Claude					
MOULIN Catherine	X				
MOUNAUD Patrick		B REUGE	X		
PATAUD Annick					
PATAUD Patrice					
PEYLET Jessica					
REUGE Bernard	X				
ROMAN Alexandru					
SALVIAT Gérard	X				
SOULMAGNON Philippe	X				
TERNAT Didier			X		
VERGNE Pierre					
WEIMANN Véronique		L ESCOUBEYROU	X		
ZUCCA Alain		M KLEIN	X		
TOTAL / 43	11	6		17	

Communes Haute-Vienne

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
CAILLAMAUD Jean-Paul					
CHEMIN Baptiste					
CYRILLE Aurore					
DUMONT SAINT PRIEST France					
FOHR Mariette			X		
GARDELLE Marie-Christine	X				
HENRIO Rémi	X				
JEGOU Isabelle		M COULON	X		
KONINGS Paul		G MARTINIE	X		
LAHAYE Françoise		R HENRIO	X		
LE GRAND Yannick		M GRANIER	X		
MARTIN Sébastien		P SOULMAGNON	X		
MATINAUD Gilles					
SUDRON Frédéric			X		
VERGER Roland		MC GARDELLE	X		
VIGIER Ophélie					
TOTAL / 16	2	6		8	67
Communes et EPCI=30 % des voix	51	34		85	121

Personnels du Syndicat mixte : Juliette GIOUX, Guillaume RODIER, Olivier HUET, Nathalie HARANG, Mélanie LE NUZ, Marie MAZURIER, Véronique GIESSLER.

CODE PROJET 9300 (Finances)

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;
 Vu l'arrêté du 21 décembre 2016 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,
 Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
 Vu la délibération du Bureau Syndical n° B2023-67 en date du 19 septembre 2023 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 ;
 Vu la délibération n°C.2021-18 du Comité Syndical du 14 septembre 2021 portant délégation d'attributions au Bureau Syndical et au Président,

Description du projet :

Les dépenses d'investissement et/ou de fonctionnement réalisées en vertu d'une convention signée entre le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin et une collectivité ou un bénéficiaire, nommé mandant constituant des opérations sous mandat pour compte de tiers.

Les travaux effectués ou les biens acquis n'entrent pas dans le patrimoine du parc, nommé mandataire, mais dans celui du bénéficiaire, s'ils sont immobilisables.

Le compte est subdivisé pour enregistrer d'une part les dépenses (terminaison 1) et, d'autre part, les recettes (terminaison 2). Un numéro d'opération doit, en outre, lui être adjoint.

Il doit être créé autant de subdivisions du compte 4581 et 4582 que de tiers et d'opérations. Le détail des comptes est inscrit dans le budget primitif.

Toutefois, au vu de la multitude des actions réalisées par le parc et des bénéficiaires potentiels, il n'est pas toujours possible de prévoir dès le budget primitif la création de tous les comptes qui seront nécessaires au cours de l'exercice.

Pour faciliter cette gestion des opérations sous mandat pour compte de tiers, il est proposé d'autoriser le Président à créer au cours d'un exercice budgétaire autant de subdivisions des comptes 4581 et 4582 que nécessaire, afin de permettre le respect de l'individualisation des tiers bénéficiaires et des opérations, dans la limite du budget voté au chapitre 45, modifié éventuellement des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre (dans la limite autorisée).

Proposition :

Il est proposé aux membres du Comité syndical :

- D'autoriser le Président à créer lors d'un exercice budgétaire autant de subdivisions des comptes 4581 et 4582 que nécessaire et d'établir les arrêtés en conséquence.

LE COMITE SYNDICAL,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- D'autoriser le Président à créer lors d'un exercice budgétaire autant de subdivisions des comptes 4581 et 4582 que nécessaire et d'établir les arrêtés en conséquence.

	Votes			Voix	
	CONTRE	ABSTENTION	POUR	CONTRE	POUR
REGION			2	0	181,5
DEPARTEMENT			6	0	100,833333
COM COM			18	0	54
COMMUNES			67	0	67
TOTAL	0	0	93	0	403,333333

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Fait et Délibéré en Séance, les jours, mois et an ci-dessus
Le Président, Philippe BRUGERE

Le Président certifie que la présente délibération a été transmise en Sous-préfecture d'Ussel (19) au titre du contrôle de légalité le 25/02/2025 et qu'elle a été affichée le 25/02/2025



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Limoges ou d'un recours gracieux auprès du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevalches en Limousin, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La délibération ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

Envoyé en préfecture le 25/02/2025

Reçu en préfecture le 25/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 019-251900130-20250218-C_2025_02-DE